

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le mardi 6 avril 2010, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet, Caroline Roberge et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2010;
3. Suivi du procès-verbal;
  - a) Projet Internet haute vitesse
  - b) Réseau d'égout
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Dépôt des rapports; financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
7. Résolution – Embauche de l'employé municipal;
8. Résolution – Tour de Québec – Course de vélo le 22 juillet 2010;
9. Varia;
  - a) M.R.C.;
  - b) Dépôt d'une pétition;
  - c) Journal la Pointe de l'Île;
  - d) Lettre de Monsieur Roger Simard, conseiller au siège n° 1 du 10 février 2010;
  - e) Formation du 10 avril 2010;
  - f) Limites village;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

*010-028*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jacques Drolet et appuyée par Caroline Roberge.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-029

Item 2 **Adoption du procès-verbal du 11 mars 2010.**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Lauréanne Dion et appuyée par Claude Beauchemin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi des procès-verbaux.**

a) Projet Internet haute vitesse

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier informe le Conseil et les citoyens présents de l'évolution de ce projet.

b) Réseau d'égout

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier informe le Conseil et les citoyens présents de l'évolution de ce projet.

Item 4 **Correspondance.**

010-030

Item 5 **Adoption des dépenses.**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des dépenses soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Micheline Darveau et appuyé par Lauréanne Dion que les comptes payés et les comptes à payer totalisant respectivement : 88 766,31 \$ et 6 747,80 \$ pour des dépenses totales de : 95 514,11 \$ soient adoptés.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

010-031

Item 6 **Dépôt des rapports; financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.**

*\*Note au procès-verbal : la présentation est interrompue vers 20 h 20 et la séance est ajournée pour environ 5 minutes à la demande de madame Lina Labbé mairesse qui doit quitter momentanément la salle du Conseil.*

Il est proposé par Claude Beauchemin et appuyé par Jacques Drolet que le conseil municipal accepte, tel que présentés, les rapports : financier et du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-032

Item 7 **Résolution – Embauche de l'employé municipal.**

**Attendu que** lors de sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2009, le conseil par sa résolution n<sup>o</sup> 09-051 a embauché Monsieur Alain Fortier à titre d'employé municipal pour une période probatoire de 6 mois;

**Attendu qu'**à la fin de la première période probatoire lors de sa séance ordinaire du 7 décembre 2009, le conseil par sa résolution n<sup>o</sup> 09-134 a résolu de prolonger la période probatoire jusqu'au 5 avril 2010;

En conséquence

Il est proposé par Caroline Roberge et appuyé par Micheline Darveau

Et

Il est résolu

**Que** soit confirmée l'embauche de Monsieur Alain Fortier à titre d'employé municipal de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-033

Item 8 **Résolution – Tour de Québec – Course de vélo le 22 juillet 2010.**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Micheline Darveau que le conseil municipal accepte, que soit tenue sur son territoire une étape de la course de vélo professionnelle le Tour de Québec, le jeudi 22 juillet 2010 entre 11 h 30 et 16 h.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 9 **Varia**

a) **MRC.**

**b) Dépôt d'une pétition.**

Un citoyen, Monsieur Dominique Labbé, dépose une pétition demandant un moratoire pour le projet de réseau d'égout municipal.

**c) Journal la Pointe de l'Île.**

Monsieur Roger Simard, conseiller au siège n° 1 émet des commentaires au sujet du numéro spécial du journal la Pointe de l'Île de mars 2010.

**d) Lettre de Monsieur Roger Simard, conseiller au siège n° 1 du 10 février 2010.**

Monsieur Roger Simard, conseiller au siège n° 1 émet des commentaires au sujet du suivi qui est réservé à une lettre en date du 10 février 2010 qu'il a fait parvenir au bureau municipal le 22 février 2010. Pour souligner qu'il désire une réponse.

**e) Formation du 10 avril 2010.**

Madame Caroline Roberge, conseillère au siège n° 5, invite les membres du Conseil municipal et informe par le fait même les citoyens présents au sujet d'une formation prévue le samedi 10 avril 2010 dès 9 h ayant pour sujet : **les rôles et responsabilités des élus**. En spécifiant les objectifs du cours, qui sont : *qu'au terme de la journée, l'élu sera en mesure de mieux comprendre ses responsabilités à titre d'administrateur de la municipalité, son rôle par rapport à celui des employés municipaux, d'avoir une bonne idée des mécanismes de prise de décision et de mieux connaître et d'utiliser certains outils tels qu'une loi, une politique, un règlement ou une résolution.*

**f) Limites village.**

Madame Lina Labbé, mairesse, expose, en complément d'information à la suite de la séance du 11 mars 2010, le résultat des recherches au sujet de l'utilisation du terme village pour les municipalités du Québec.

**Item 10 Période de questions.**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 45 et se termine à 21 h 10 pour une période de 25 minutes.

*010-034*

**Item 11 Levée de la séance.**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion il est 21 h 10.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.